Canton de Vaud
Commune de Denges

PLAN DE QUARTIER

LES OCHETTES

0 m ——— 20 m ECHELLE 1:500

ENQUETE PUBLIQUE

1

Approuvé par la Municipalité de Denges

dans la séance du : 02 février 2015

Le Syndic : La Secrétaire :

2

Soumis à l'enquête publique

du : 22 avril 2015

au : 21 mai 2015

Le Syndic : La Secrétaire :

3

Adopté par le Conseil communal

dans la séance du : 16 novembre 2015

~~Le Président :~~ La Secrétaire :

Le 2e Vice-Président

4

Approuvé préalablement par le Département compétent

le : 15 AVR. 2016

CERTIFIE CONFORME
Service du développement territorial

La Cheffe du Département :

5

Entré en vigueur

le : 19 JUIL. 2016

Avril 2015

urbaplan

LEGENDE

Périmètre du Plan de Quartier affecté à la zone d'habitations de forte densité

Aire de constructions A

Aire de constructions B

Aire de constructions C

Aire d'aménagements extérieurs à caractère villageois et public

Aire de verdure collective

SECTEUR I II III

Secteurs I, II et III

Bâtiments existants

Cheminement piéton privé

Principe d'accès au stationnement souterrain (localisation à titre indicatif)

Principe d'arborisation

SPd = xxxx m²

SPd max. par aire de construction

Front d'implantation obligatoire

Bande d'implantation obligatoire

Continuité piétonne (emplacement à titre indicatif)

Espaces extérieurs privatifs de type jardins (emprise à titre indicatif)

Principe d'accès aux constructions (à titre indicatif)

Limite parcellaire existante et supprimée

Limite parcellaire projetée

Coordonnées géographiques moyennes : X:531'110 Y:152'963

Route de Préverenges
RC 79
SECTEUR II
SECTEUR I
110
234
14
266
8
179
6
B SPd max. = 1'319m²
644
499
220
277
B SPd max. = 1'459m²
113
114
195
278
111
10
140
109
C SPd max. = 1'795m²
112
B SPd max. = 1'567m²
115
49
B SPd max. = 1'487m²
DP 40
B SPd max. = 2'971m²
189
2
117
116
118
A SPd max. = 3'300m²
Route du Lac
64
23
72
28
73
31
30
38
4b
378
74
75
6
33
Le Vieux Bourg
43
1
40
10
46
76
41
3
Sentier de Renaco
152
113
DP 30
Route de la Plaine
Fontaine
47
DP 29
DP 26
l'Eglise
Collège
du Lac